

## Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques auprès de la clientèle référée à la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie pour une néoplasie de l'endomètre, une néoplasie intraépithéliale endométriale (EIN) ou un sarcome utérin

SI-OC-INF-0144

Référence à un protocole :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <u>SI-PROTOCOLE-080 : Prise en charge optimale des patientes référées à la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie</u>
Référence à une activité réservée :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance
Champ d'application de l'OC :	Interne <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne et externe <input checked="" type="checkbox"/>

### SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE VISÉE PAR L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Prise en charge optimale de l'investigation chez une patiente en lien avec un des critères suivants :

- ayant une néoplasie de l'endomètre de haut grade (grade 3, séreux, indifférencié ou différencié, carcinosarcome);
- ayant une néoplasie de l'endomètre Grade 1 – Grade 2 (G1-G2);
- ayant un sarcome utérin;
- ayant une néoplasie intraépithéliale endométriale (EIN).

### PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S), SECTEURS, SERVICES

Infirmier.ères clinicien.iens de la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

### INDICATION(S)

Toute patiente âgée de 18 ans et plus :

- qui est référée au service de gynécologie oncologique du CHUM;  
ET
- pour laquelle une demande de consultation a été faite par un médecin ou un.e infirmier.ère praticien.ne spécialisé.e (IPS) en lien avec :
  - une néoplasie de l'endomètre de haut grade (grade 3, séreux, indifférencié ou différencié, carcinosarcome);
  - une néoplasie de l'endomètre Grade 1 – Grade 2 (G1-G2);
  - un sarcome utérin;
  - une néoplasie intraépithéliale endométriale (EIN).

### INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Assurer une prise en charge optimale de la patiente dans la coordination l'investigation en gynéco-oncologie.
- Améliorer le processus de prise en charge et diminuer ainsi les délais d'attente dans les examens et les tests diagnostiques invasifs nécessaires.
- Collaborer à l'évaluation globale de la patiente (condition physique et mentale, tests diagnostiques réalisés) pour établir un diagnostic et un plan de traitement dans un délai optimal.

## CONDITION(S) D'INITIATION

Idem à la section « [Indications](#) ».

## CONTRE-INDICATIONS

- Suspicion d'allergie à l'iode.
- Insuffisance rénale avec taux de filtration glomérulaire TFG  $\leq$  30 ml/min.

- ✓ L'allergie sévère à l'iode et l'insuffisance rénale avec taux de filtration glomérulaire TFG  $\leq$  30 ml/min ne s'appliquent qu'aux examens d'imagerie et ne sont pas des contre-indications absolues.
- ✓ Si la patiente présente l'une ou l'autre de ces contre-indications, valider la conduite à tenir avec le médecin qui émettra alors une ordonnance individuelle.

## PRÉCAUTIONS

Non applicable.

## IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR AUTORISÉ RÉPONDANT

Gynéco-oncologue de garde

## PROCÉDURE

L'infirmier.ère clinicien.ne de la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie initie les bilans sanguins et les examens manquants selon les indications ci-dessous.

### Non nécessaire à la prise de rendez-vous médical <sup>1</sup>

#### Imageries

- Vérifier la date des dernières imageries.
- Si les dernières imageries sont  $>$  8 semaines, demander les imageries suivantes. Selon le diagnostic :

#### Néoplasie de l'endomètre de haut grade

(Grade 3, séreux, indifférenciés ou différenciés, carcinosarcome)

- CT scan abdo-pelvien\*.
- Scan thorax\*.

### Néoplasie de l'endomètre de bas grade

(Grade 1 (G1) ou Grade 2 (G2))

- IRM pelvis\*.

### Néoplasie intraépithéliale endométriale (EIN)

- IRM pelvis\*.

### Pathologie

### Néoplasie de l'endomètre Grade 2 ET 3

- Demander une révision de lames en pathologie, au CHUM, de la biopsie effectuée par le centre référent.

\* Éléments qui devraient être effectués par le centre référent : À effectuer au CHUM si non complété par le centre référent  
1 **Non nécessaire à la prise de rendez-vous médical** : Laboratoires ou imageries devant être demandés par l'infirmière, mais ne devant pas être effectués avant le rendez-vous médical pour entamer les discussions avec la patiente sur le plan de traitement. Ces imageries et examens sont nécessaires davantage dans la précision du type exact de traitement requis (ex. : ajout d'une thérapie ciblée au traitement de chimiothérapie standard).

## LIMITES OU SITUATIONS POUR LESQUELLES UNE CONSULTATION AVEC LE PRESCRIPTEUR AUTORISÉ EST OBLIGATOIRE

Voir section contre-indications ci-haut.

## INFORMATIONS À CONSIGNER AU DOSSIER

Toute intervention de l'infirmière clinicienne de la coordination de l'investigation en gynéco-oncologie doit être consignée au dossier en spécifiant la date, l'heure, les renseignements obtenus lors de l'évaluation de l'état de santé, les constats, les interventions, les enseignements, les réactions de la patiente, l'application de l'ordonnance collective appropriée et sa signature.

## RÉFÉRENCES

National Comprehensive Cancer Network. (2023). *NCCN Clinical Practice Guidelines in Oncology : Uterine Neoplasms*. Récupéré de : <https://www.nccn.org/guidelines/guidelines-detail?category=1&id=1473>

Concepteurs :	
Dr Samuel Dubé	Gynécologue oncologue Service de gynécologie oncologique Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM
Audrey Chouinard	Conseillère en soins spécialisés – Volet oncologie Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Hazar Mrad	Conseillère en soins spécialisés – Volet oncologie (par intérim) Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Seidy Carolina Andino	Infirmière clinicienne à la coordination de l'investigation Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Collaborateurs :	
Dre Béatrice Cormier	Gynécologue oncologue Service de gynécologie oncologique Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM
Sarah Al-Ameri	Coordonnatrice des trajectoires réseau Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM

Alexis Lemasson	Chef de service – Coordination de l'investigation et trajectoires réseau (par intérim) Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Date de la mise en vigueur :	2023-08-21
Date de la révision :	2025-08-18

## APPROUVÉ PAR



*Dre Béatrice Cormier*

Chef du Service de gynécologie-oncologie

15 août 2025

Date



*Ariane Delisle*

Conseillère cadre en organisation du travail  
en soins infirmiers et présidente du comité  
des activités interprofessionnelles (par intérim)

2025-08-18

Date



*Marie-Claude Langevin*

Chef du département de pharmacie

2025-08-14

Date



*Dre Arline-Aude Bérubé*

Président du comité exécutif du Conseil des médecins,  
dentistes et pharmaciens

2025-07-31

Date



© CHUM tous droits réservés